

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 25 juillet 2024

Nombre de Conseillers Afférents au Conseil : 13
Présents : 07
Votants : 09

Date de la convocation : 18 juillet 2024

Date d'affichage : 18 juillet 2024

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.

Excusés avec pouvoir : Katia DUSSAPIN pouvoir à Cathy BATISTE, Michel CANTENEUR pouvoir à Philippe ANDRIAU

Excusé sans pouvoir : Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Caroline ARTHU

DELIBERATION N° 2024-36**OBJET : Autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer les agents (fonctionnaires ou contractuels) momentanément absents.**

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.332-13 du code général de la fonction publique, il appartient au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à recruter du personnel pour remplacer les fonctionnaires et agents contractuels momentanément indisponibles.

Le Maire propose à l'assemblée de recruter, en tant que de besoin, des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

En fonction du niveau de recrutement, de la nature des fonctions concernées, de l'expérience professionnelle antérieure des futurs remplaçants et de leur profil, le Maire fixera le traitement comme suit :

- Si l'agent a une expérience professionnelle reconnue pour les fonctions à exercer : le traitement sera limité à l'indice terminal du grade correspondant à l'emploi concerné par le remplacement
- En cas de moindre expérience pour les fonctions à exercer, le traitement sera limité à l'indice intermédiaire du grade correspondant à l'emploi concerné par le remplacement
- Si aucune expérience pour les fonctions à exercer n'est reconnue, le traitement sera limité au premier échelon du grade correspondant à l'emploi concerné par le remplacement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter la proposition du Maire
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

ADOPTÉ : à 9 voix pour à 0 voix contre à 0 abstention ;Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 25 juillet 2024Le secrétaire de séance
Caroline ARTHULe Maire,
Marina DUPUY